



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

A/45/153  
S/21167  
26 février 1990

ORIGINAL : FRANCAIS

---

ASSEMBLEE GENERALE  
Quarante-cinquième session  
Point 34 de la liste préliminaire\*  
POLITIQUE D'APARTHEID DU  
GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN

CONSEIL DE SECURITE  
Quarante-cinquième année

Lettre datée du 22 février 1990, adressée au Secrétaire général par  
la Représentante permanente du Sénégal auprès de l'Organisation des  
Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, ci-joint, la déclaration que  
S. E. M. Abdou Diouf, Président de la République du Sénégal, a prononcée à  
l'annonce de la libération de Nelson Mandela, le 11 février 1990.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire distribuer cette  
déclaration comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 34 de la  
liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

(Signé) Absa Claude DIALLO

---

\* A/45/50.

2 p.

ANNEXE

Déclaration du Président du Sénégal à l'annonce de la  
libération de Nelson Mandela

Ce jour 11 février 1990 devient désormais une date significative dans l'histoire de l'humanité avec la libération de Nelson Mandela après 27 années d'une injuste incarcération.

Je suis persuadé de traduire le sentiment profond du peuple sénégalais en exprimant notre joie et notre fierté à tous face à l'événement.

En effet, malgré la distance qui nous sépare de l'Afrique du Sud, le Sénégal est sans nul doute le pays où l'illustre prisonnier et la cause pour laquelle il a toujours combattu ont été le plus compris et le mieux soutenus.

Nos intellectuels, nos artistes, notre jeunesse, sans oublier la classe politique sénégalaise, ont, chacun à sa façon, magnifié l'homme et son combat.

Un jour d'octobre 1985, aux Nations Unies, nous avons fait un pari sur le génie politique et la détermination inflexible de Nelson Mandela pour affirmer que le rôle qu'il pourrait jouer, même à partir de sa prison, pour faire avancer le combat pour la liberté en Afrique du Sud était fondamental. L'avenir nous a donné raison.

Aujourd'hui qu'il est libre, nous sommes sûrs de pouvoir compter sur sa lucidité, sa mesure et son sens de l'histoire pour que toutes les forces démocratiques en Afrique du Sud s'unissent en vue du seul combat qui vaille, cela pour l'instauration en Afrique du Sud d'une société non raciale, égalitaire et démocratique dans ce pays.

La communauté internationale pour sa part doit maintenir ses pressions sur le régime sud-africain pour l'amener, avec la levée de l'état d'urgence, la libération de tous les prisonniers politiques et l'abrogation de la législation apartheid, à créer les conditions d'un dialogue constructif avec les forces démocratiques sud-africaines. Le Sénégal aidera comme par le passé.

-----